



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84177>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-84177**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-40230

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Antibes (06)

Correspondant : Direction de la commande publique

Adresse : Hôtel de Ville Cours Masséna - BP 2205, 06606 Antibes Juan Les Pins Cedex

Coordonnées :

Téléphone : +33 492905280

Courriel : commandepub-passation@ville-antibes.fr

Adresse internet : <http://www.antibes-juanlespins.com/>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Mission d'étude sur des impacts éventuels de la présence de l'enrochement Garbero sur l'écoulement des eaux du tunnel

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix : 40%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : Groupement ICTP (mandataire) et MOBIDYC

Adresse : 254, Corniche Fahnestock, 06700 SAINT LAURENT DU VAR

Montant (H.T.) : Indéfini

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 15/07/2024

Autres informations : Le marché a été notifié le : 15/07/24 Nom du Titulaire : Groupement ICTP (mandataire) et MOBIDYC Adresse : 254, Corniche Fahnestock – 06700 ST LAURENT DU VAR Montant du marché : 22 942,50 € H.T. Durée du marché : L'intervention du titulaire débute à la date fixée par l'ordre de service. À titre indicatif, la mission s'étend sur une durée de six (6) mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage de la phase 1.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024